

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS: Roubaix-Tourcoing: Trois mois. 13.50

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, trois mois. 15 fr.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LÉGALES et JUDICIAIRES

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

INSERCTIONS: Annonces: la ligne. 20 c.

Les abonnements et les annonces sont reçus à Roubaix, au bureau du journal, à Lille, chez M. QUARANT, libraire, Grande-Place, à Paris, chez MM. HAYAS, LAPITTE

Les abonnés envoient les annonces pour le Journal de Roubaix, aux bureaux du journal. A Roubaix, aux bureaux du journal.

ROUBAIX, LE 28 JANVIER 1883

LES SUITES DE LA PROSCRIPTION

Pour prédire que la République ne se contenterait pas longtemps de proscrire les princes et que la logique même de sa politique révolutionnaire l'induirait bientôt à proscrire, les prétendus complices des princes, leurs amis, leurs partisans, il ne fallait pas beaucoup d'imagination; il suffisait de connaître un peu l'histoire du gouvernement républicain en France.

Cette prédiction, nous l'avons faite, et les optimistes en ont ri. Voici qu'elle commence cependant, sinon à se réaliser déjà, du moins à se justifier d'avance: l'accomplissement s'en prépare dans les esprits des nouveaux Jacobins, en attendant qu'ils puissent se prévaloir de telle ou telle nécessité pour décréter l'exécution de leur menace.

Ecoutez les paroles prononcées mardi, dans le deuxième bureau de la Chambre par MM. Waldeck-Rousseau et Marion, lesquels sont des gens pleins d'importance parmi les proscriptionnistes. Au témoignage authentique du Siècle, M. Waldeck-Rousseau a dit que le gouvernement n'avait pas besoin de loi pour expulser les princes. En tout cas, si une loi était nécessaire, il la faudrait compléter et viser à atteindre les complices des princes.

ministère de la police. Il estimait « infiniment urgent d'établir une police active et sévère qui déjoue les complots, contienne les séditions, éclaire les intrigues et maintienne le calme ». En vain essayait-on de lui prouver qu'il était le jouet de sa peur. Il répondit intelligemment, par la bouche d'un de ses apologistes, Hardi, que « les conspirations sont la maladie périodique des républiques ».

Ce ne fut pas tout. Le Directoire voulut avoir l'autorisation de confisquer les biens que les émigrés pouvaient hériter de leurs parents. Il importait à la République, déclarait-on, que l'expropriation des émigrés soit consommée sur-le-champ; elle enlève une ressource considérable à nos ennemis et la verse dans le Trésor public. Cet héritage éloquent cessera d'alimenter l'espoir des contre-révolutionnaires. La spoliation devait « compléter », selon l'heureux mot de M. Waldeck-Rousseau, la proscription!

Ce ne fut pas tout encore. On réprima la liberté de la presse. Le Directoire publia, sous forme de Message, un réquisitoire contre les journaux royalistes et contre les journaux anarchistes ensemble. Après son coup d'Etat du 18 Fructidor, il proscrivit non seulement les quarante-deux membres du conseil des Cinq-Cents et les onze membres du conseil des Anciens qu'il déporta, mais quarante-deux journalistes, parmi lesquels Laharpe, Lacroix, Michaud, Fievé, Bertin, Fontanes.

Et ce ne fut pas tout encore. Il demanda l'autorisation de « bannir les nobles »; il obtint celle de les priver de leurs droits civiques; ils ne furent plus ni électeurs ni éligibles. Il se flattait de les réduire « à la condition d'îlots », assure un républicain de l'époque. Et même ce ne fut pas encore tout. Il fallut au Directoire sa « loi des otages ». En vertu de cette loi, les parents des émigrés, leurs alliés, « les ci-devant nobles », les aïeules, pères et mères des individus « notoirement connus pour faire partie des rassemblements ou bandes d'assassins », devinrent responsables, dans leurs propriétés, de « tous les brigandages commis en haine de la République » dans les départements, cantons et communes « déclarés en état de trouble ».

LA RÉFORME JUDICIAIRE

AIR: Mignonne avertissons nos Amours. Un projet de loi que j'approuve s'agit au sein du parlement. Les difficultés qu'il éprouve m'étonnent véritablement. La magistrature électorale. M'a toujours paru idéal. La chose la plus expressive, d'un gouvernement libéral. D'ailleurs ce n'est pas pour le riche. Qu'on construise ces monuments. Où dame Justice nous triche. A l'aide de vieux boniments. Trop longtemps vos juriconsultes Et vos émeles de Gelas. Ont sur nous craché leurs insultes. En nous traitant en vrais goujats. Les juges en quatre-vingt-trois Ne faisaient pas tant d'embarras. En caracolant fort à l'aise. Il fallait voir ces magistrats, Invoyer à la guillotine Des types jusqu'ici sacrés. Sans avoir pour un sou d'humanité. Ni les moindres bonnes caries. Il nous faut, par catégories. Selon leurs penchants, leurs moyens. De gens dits dans nos manières. Puis parmi les vrais citoyens. Pour juger nos soi-disant crimes. Comme on dit dans vos tribunaux. Il convient que nous, les victimes, Nous puissions choisir nos bourreaux! Jusqu'à présent la procédure N'a servi qu'à tout embrouiller. Sachez-le, pour peu que ça dure, Bientôt vous pourrez vous fouiller. Pour retourner à l'Assemblée. Mes beaux messieurs les députés. Vous serez blackboulés d'emblée. Si vous ne vous exécutez. Nous pourrions expulser les princes. Pourrait dans les sénateurs. Et d'autres qui ne sont pas minces. Comme de simples malfaiteurs. C'est pas toujours fête et dimanche. Fatigues de nous voir bloquer. Surtout que nous aurons le manche Pris, comme ça va craquer!

REPRÉSENTATION Fais, Lèpre en soire Que la voix l'emporte! Si le vien d'enat n'arrête son cours, Peuple dans ta rage Tout bourgeois qui passe, A l'ombre (ter) ira finir ses jours. POUFF.

LA BAISSÉ DES FONDS PUBLICS

Un publiciste républicain, M. Leroy-Beaulieu, étudie dans l'Economiste français la baisse de la Bourse. Il en constate d'abord l'étendue: « C'est au mois de septembre 1880 que le taux du crédit public en France atteignit le point culminant. Alors notre 3 0/0 perpétuel était coté 87 fr. 20, le 3 0/0 amortissable 89 fr. 90, le 4 1/2 118 fr. 85 et le 5 0/0 120 fr. 50; ce dernier fonds s'éleva même à 120 fr. 85, au mois d'octobre de la même année. Jamais, dans toute l'histoire française, sauf pour le fonds 5 0/0 qui est un irrégulier et qui en 1854 avait coté 126 fr. 30, n'avait vu de cours pareils. Sous le règne de Louis-Philippe, le 3 0/0 s'était élevé au plus haut, et d'une manière tout à fait fugitive, à 86 fr. 65 en 1810, restant en deçà de 65 centimes au-dessous du cours coté en septembre 1880. Depuis lors, le 3 0/0 français n'a cessé de décliner. En 1871 le plus haut cours coté est encore de 87 fr. 25; en 1882 il n'est plus que de 84 fr. 75 c.; il tombe au plus bas

dans la même Bourse de mardi dernier, il a fini à 70 fr. 80 c., perdant ainsi 18 fr. 50 c. sur le plus haut cours de 1880, soit approximativement 12 0/0. Pour les obligations de chemins de fer 3 0/0 garanties par l'Etat la chute est encore un peu plus considérable. En 1881 la plupart de ces valeurs dépassèrent légèrement les cours de 400 francs, les anciennes obligations de Lyon se cotant même 410 francs; or, dans les Bourses des premiers jours de la semaine actuelle, elles sont presque toutes tombées au-dessous de 350 francs, perdant ainsi environ 1 0/0 relativement à leur plus haut cours.

Recherchant ensuite les causes de cette baisse si notable, M. Leroy-Beaulieu les montre dans les violences de notre politique et les mérites de notre administration financière, surtout en ce qui touche le plan Freycinet. Le mal a précédé le mal, il est venu de la modération et de la prudence; on n'a voulu avoir ni l'un ni l'autre. C'est en septembre et octobre derniers que la faiblesse des valeurs s'est surtout marquée. M. Leroy-Beaulieu en indique les causes:

« La situation financière qui, mieux connue, apparaît comme sérieusement inquiétante, la maladresse du gouvernement qui, au lieu de continuer dans les questions économiques la politique conciliante et rassurante du cabinet précédent, se met à tout brouiller, à inquiéter les intérêts, institue une malencontreuse commission de chemins de fer, compose d'une manière absolument partielle, et commence à faire de nouvelles menaces; enfin, des événements politiques peu importants en eux-mêmes, mais assez graves comme symptômes, qui donnent au gouvernement et aux Chambres l'occasion de s'effarier et de montrer de quel affolement sont capables des caractères légers et des cerveaux peu réfléchis. »

Si alors, on eût dit au pays: nous allons restreindre nos dépenses et revenir à une politique d'apaisement et de conservation, les cours se fussent raffermis:

« On a fait tout le contraire; dans des discours éducolores, on a prétendu que nos finances étaient en excellent état, que des publicistes grincoteux causaient seuls par leurs articles la dépréciation du crédit public; on n'a pas voulu réduire d'un centime le budget extraordinaire; tout on prétendant ostensiblement ménager les intérêts traités avec les compagnies de chemins de fer, on a continué menaces à la débâcle, grâce à cette machine de guerre qu'appelle la commission des chemins de fer. En même temps, une foule de journaux s'embourbaient contre ce qu'ils appelaient la haute banque, et le dévouement à la viticulture publique. Bref, le public se sentait à l'aise que le gouvernement et la Chambre des députés ne se voyaient au juste ni ce qu'ils étaient, ni ce qu'ils voulaient, qu'ils souffraient à la fois le chaud et le froid, et qu'ils n'avaient qu'une idée fort indistincte et fort incomplète de la gravité de la situation. Sans ces impressions, la baisse eût continué graduellement. Le 3 0/0 toucha 79 fr. 60 en novembre et 78 fr. 65 en décembre. La mort de M. Gambetta a baissé la Bourse insensiblement. Le 10 janvier le manifeste de prince Napoléon. Mais l'effacement du gouvernement à la suite de ce manifeste, les propositions de proscription ont eu un effet désastreux. « Tous ces propos de lois d'exception, de proscription, d'ostracisme, sonnent fort

mal à l'oreille du public. Depuis douze ans, on lui avait parlé d'apaisement; voici que le ton change avec une inquiétante soudaineté. Les capitalistes, à leur tour, se prennent à penser que tout ce vacarme et toute cette agitation sont de mauvaise augure; et voilà comment le 3 0/0 est tombé à 76 80 sur la journée de mardi, perdant 10 fr. 50 dans les hauts cours de 1880; et voilà comment aussi la plupart des grandes valeurs sont descendues d'un tiers au-dessous des cours qu'elles cotaient avant le krach, et d'un quart ou d'un cinquième au-dessous des cours qu'elles cotaient encore plusieurs mois après le krach.

« Un certain nombre de députés s'indignent et ne voient dans cette débâcle que la mauvaise volonté de banquiers ou d'écrivains; ils invoqueraient volontiers l'ignorance, la prison ou l'exil, contre ces prétendus conspirateurs ou ces perturbateurs. La Convention aussi s'indignait de ce que les papiers d'Etat baissaient; Napoléon (1^{er}) lui aussi, se plaignait à Mollien de ce que des intrigants ou des adversaires laissent fléchir la Bourse. Hélas! il n'y a pas une seule puissance au monde, il n'y a pas de coalition d'intérêts privés qui puisse déprimer dans de grandes proportions et pendant longtemps un aussi vaste marché que le nôtre. Ceux à qui l'on attribue cette action dans le sens de la baisse, à savoir les grands banquiers et les grands capitalistes, seraient les plus intéressés à voir les cours se relever. »

M. Leroy-Beaulieu se demande, en terminant, si les cours se relèveront: « Si l'on persiste dans la voie où l'on est entré, il est à craindre que les cours actuels réputés si bas ne soient considérés dans un an comme de hauts cours. Si l'on veut que la situation s'améliore sérieusement ou que même elle ne s'aggrave pas, il faut faire, en matière de finances, de régime des travaux publics et même de politique, tout le contraire de ce que l'on fait depuis plusieurs années. »

PRINCE DE JOINVILLE

Sous la monarchie de Juillet, la légende populaire, donnée au prince de Joinville un caractère qui faisait de lui le plus populaire des fils du Roi. On citait ses saillies, ses boutades, ses expositions de chauvinisme; on le représentait comme un esprit vif, primesautier, foudroyant, ennemi de l'étranger; de plus, il était marin, et cette carrière a toujours été sympathique aux foules. On a dit du prince de Joinville: « C'est de tous les fils du Roi, celui que le peuple voyait le moins et connaissait le plus. » En effet, Sainte-Hélène, Saint-Jean d'Ulloa et Mogador avaient frappé les imaginations, et on avait rattaché son nom à ces trois grands faits de la carrière de jeune marin. Depuis les années d'exil, l'impression populaire n'a pas encore changé; et le dernier écho, celui qui nous a porté la dernière fois le nom de prince pendant la campagne de France, n'est pas fait pour la détruire. L'épisode suivant que nous extrayons du livre du général Martin des Pallières dira ce que fut le prince en 1870. Le lendemain 21 novembre, je fus distrait de mes préoccupations par un incident qui me causa un pénible émotion. J'étais occupé à dicter des ordres à un de mes aides de camp, lorsqu'un vint me prévenir que quelqu'un me demandait un moment d'entretien particulier. La carte portait le nom du colonel Lutherod, ce nom m'était inconnu. Cet étranger ayant refusé d'expliquer à mon chef d'état-major le motif de sa visite, je descendis au bout d'un instant. Il le saisit et l'enlaca dans ses bras. — Ai-je attendu assez longtemps? reprit Jacques d'une voix tout à la fois suppliante et monacale. Si je n'avais pas été assez faible pour être votre jouet pendant des mois entiers, vous m'aimeriez maintenant et vous porteriez mon nom. — A moi... au secours! cria Fernande d'une voix retentissante. — On ne peut vous entendre. Vous me haïssez? Oh! moi qui donnerais ma vie pour vous! Il la sentit comme inanimée sous son étirement et l'en dégagea un peu. Alors elle lui glissa dans les mains, bondit vers la trappe qu'un hasard lui avait fait découvrir quelque temps auparavant et la défonce d'un coup de pied. L'irruption des eaux fut si violente que Fernande en fut renversée. Elle roula sur le plancher avec le flot déchaîné. Pierlaud n'eût même pas l'idée de fermer cette large ouverture qui ne pouvait plus être bouchée. Il se pencha vers la jeune fille. Nous mourrions ensemble, lui dit-il. Cela du moins, tu ne peux me le refuser. Instinctivement elle se cramponna à lui et jeta un regard affolé sur les flots qui l'enveloppaient. — Ah! dit-il, vous voulez vivre... vous voulez vivre encore. Il l'entraîna vers l'escalier, et ils furent bientôt sur le pont. Là, on s'apercevait à peine que le bateau s'enfonçait de plus en plus. — Venez dit Pierlaud. — Non! répondit-elle. — Il n'y a pas une minute à perdre... Je vous jure que vous n'avez rien à craindre de moi. — Je ne vous crois pas. — Moi, comte Hervé de Bréan, je vous le jure, ajouta Pierlaud d'une voix pressante.

Comme je n'avais aucune pièce pour le recevoir sans témoin, l'entretien eut lieu dans l'escalier même d'un petit rez-de-vous de chasse où était établi mon quartier-général. J'attendis qu'il prit la parole. — Me reconnaissez-vous? me dit-il. — Non, monsieur. — Vous ne reconnaissez pas votre ancien amiral? Je cherchai, mais, en vain, dans mes souvenirs; ma réponse fut un signe de tête négatif. — Je suis le prince de Joinville. Rappelez vos souvenirs; c'est moi qui ait commencé votre carrière; voulez-vous m'aider à finir la mienne? A ces mots, un souvenir de ma jeunesse illumina mon esprit, et me reporta bien loin en arrière à une époque plus heureuse. — Si vous saviez, continua-t-il, combien j'ai souffert dans mon exil! Eloigné pendant trente ans de la France, de tout ce que j'aime, aujourd'hui je suis rebuté partout et traité comme « étranger » dans la patrie que j'espérais retrouver. J'ai été voir à Tours MM. Crémieux, Glais Bizoin et l'amiral Fourchon, sans pouvoir même obtenir d'eux de mourir pour cette France pour ce malheureux pays que j'aime plus que tout au monde. J'ai demandé, mais en vain, à servir comme simple volontaire, perdu dans la foule, ignoré, sous un nom supposé. Je me suis présenté chez le général d'Aurelle, il ne m'a pas reçu. N'avez-vous pas pitié de l'affreuse situation qui m'est faite? Je ne vous demande ni un grade, ni une position; rien que la permission de me perdre parmi les volontaires qui combattent à vos avant-postes. Vous n'entendez jamais parler de moi. Vous même ne m'avez pas reconnu... Qui se rappelle aujourd'hui le prince de Joinville? qui pourrait reconnaître celui que trente années d'exil et de chagrin ont rendu étranger à tous? En présence de cette douleur navrante, je sentais peu à peu l'émotion m'eserrer la gorge. Malgré moi, ma pensée se reportait au 15 août 1844, au bombardement de Mogador. J'étais à bord de la frégate le Suffren, commandée par ce jeune et brave amiral, estimé et aimé de tous, et alors l'orgueil de notre marine. Ce jour-là on devait enlever l'îlot qui défendait l'entrée du port, et malgré mes instances, je n'avais pu obtenir de faire partie des troupes de débarquement. C'était une occasion unique pour décider ma carrière. Rebuté de tous mes chefs, désespéré aussi, je m'adressai à ce même prince aujourd'hui devant moi, le suppliant de me laisser descendre à terre comme volontaire. Il me l'accorda aussitôt; et c'est, ainsi que je lui dus de verser pour la première fois mon sang pour le pays. Cependant, quelle différence dans les mobiles qui nous faisaient agir! Lui ne rentrerait d'exil que pour demander à mourir obscurément pour la France, à s'enlever dans sa ruine, au moment où l'issue de la lutte apparaissait désespérée. Involontairement, je me sentais faiblir. Mais tout à coup, je me repréentai la situation de la France. Je n'avais pas le droit de lui créer de nouvelles difficultés, à la malveillance, certes, ne manqueraient pas d'exploiter la présence du prince, qui ne pouvait longtemps rester ignoré comme il le supposait. Quelles que fussent mes sympathies et mon respect pour une semblable infortune, je refoulai au fond de mon cœur tous mes sentiments de reconnaissance. Au risque de paraître à ses yeux

FEUILLETON DU 29 JANVIER. — 19

Pauvre Fille

— Je puis écrire, pensa-t-elle ensuite avec une folle joie, et ma lettre parviendra. Des souvenirs de lecture venaient de lui rappeler que les naufrages ou les marins en détresse confient quelquefois aux flots des papiers enfermés dans une bouteille vide et bien bouchée. Fernande se mit à l'œuvre. Ce ne lui fut pas difficile, car on ne semblait pas avoir prévu qu'elle userait de cet expédient. Elle se procura donc sans peine un morceau de papier, de l'encre, une plume et une bouteille vide, et elle lança son message sans qu'on s'en aperçut. Ce message était court, mais explicite. Fernande expliquait qu'elle était séparée dans un grand bateau descendant la Seine vers Rouen; elle réclamait l'assis-

tance de tous les honnêtes gens pour prévenir la justice et lui porter secours. Qu'en résulta-t-il? Rien. La bouteille ne fut peut-être ramassée par personne. Peut-être fut-elle brisée par un choc de bateau ou par des enfants. Peut-être encore le message fut-il lu et pris pour une de ces mauvaises plaisanteries comme on en commet quelquefois sur les bords de la Seine. Quoi qu'il en soit, quinze nouveaux jours d'angoisses s'écoulèrent, et Fernande ne fut point secourue. Ah! certes, l'infâme Pierlaud calculait juste: une torpue mortelle envahissait par degré cette jeune fille. Un matin qu'elle se tenait comme de coutume à l'avant du bateau, guetant avec une espérance toujours déçue et toujours renaissante des sauteurs qui n'arrivaient pas, elle entendit un bruit de pas au-dessous d'elle, puis les voix de deux personnes qui causaient. C'étaient Miclou et Humberte. Occupés dans le fond du bateau, ils avaient été surpris par une onde et s'étaient réfugiés sous l'espace déformément dans un coin duquel se tenait Fernande. — Voilà une petite pluie qui va abêtir la poussière, dit Miclou d'un ton joyeux. — La poussière ne nous gêne guère, répliqua-t-elle. Et, tout en écoutant malgré elle, Fernande se dit: — Ces gens sont gais. Ils n'ont pas conscience de leurs crimes. J'en ouï raison de ne pas les implorer pour ma délivrance. Il n'y a rien de bon à attendre d'eux. — Au-dessous d'elle, la conversation continuait. — Miclou, disait-il, caressait un rêve. Annoncer Humberte, et avec leurs camarades, fonder un établissement ou se retirer à la campagne. Mais Humberte déclara qu'elle était loin

d'être décidée. Elle estimait Miclou et lui était cependant dévoué l'idée d'un mariage. D'ailleurs, elle ne voulait pas quitter Pierlaud tant qu'il aurait besoin d'elle. Il lui avait rendu service en lui mettant le pain à la main, alors qu'elle se trouvait dénuée de toute ressource, et elle n'était point ingrate. — M. Humberte ne pense plus qu'à Mlle Fernande, objecta Miclou. Il néglige ses affaires, il va probablement nous congédier pour aller vivre avec elle dans quelque villa, ou à Paris, au sein des plaisirs. — Pas sûr! répliqua Humberte. — Et à ce sujet la conduite de la jeune fille fut longuement discutée. On lui donna raison, on lui donna tort. Raison en ce que Fernande savait se faire valoir, se faire désirer pour arriver à être épousée et dicter ses conditions; tort en ce qu'elle jouait peut-être trop bien son jeu, ce qui risquait de lui faire manquer un excellent parti pour avoir été trop exigeante et trop coquette. — Telle fut l'appréciation de Miclou et d'Humberte. Ils estimaient le calcul, non la vertu. Ils ne pouvaient s'imaginer que Fernande, pauvre au point d'avoir tenté de se suicider pour échapper à ses misères, ne fût pas trop heureuse d'épouser M. Jacques Pierlaud, qui était jeune, beau et riche. — Du reste, ajouta Humberte, ça va finir. Je crois que monsieur est disposé à briser le mariage. Certes, si une barque eût passé en ce moment, Fernande, au risque d'être mal traitée et traquée par ses gardiens, n'eût pas hésité à crier: « A l'aide! à l'aide! » Mais la solitude était complète. Aucun être humain n'apparaissait dans les alentours de Pierlaud. Le lendemain Humberte lui dit: — Monsieur est venu, mademoiselle. Il

m'a chargée de vous demander si vous n'avez rien à lui dire. — Rien! répondit Fernande. Deux jours après, Humberte adressa encore la même question. — Rien! répliqua froidement la jeune fille. Et Humberte, après quelques secondes d'hésitation, ajouta, avec une émotion mal déguisée: — Vous avez tort, mademoiselle. Je ne puis m'expliquer davantage... mais vous avez tort. — Ce que j'ai à dire, vous le savez, reprit Fernande d'un ton ferme: si vous étiez une honnête femme et si M. Pierlaud était un honnête homme, on ne laisserait sortir d'ici. Ce jour-là elle ne fut pas perdue de vue un seul instant. On semblait lui offrir même la liberté de mourir. Le soir, elle ne se coucha pas. Elle entendit du bruit dans la chambre d'Humberte, dans celle de Miclou, puis ces bruits s'éteignirent. Elle crut que ses gardiens étaient couchés d'habitude endormis non loin d'elle, et cela pensa à lui son instinctive terreur. Vers huit heures, elle se leva, jeta un regard sur la porte, ferma les yeux pendant la nuit, s'ouvrit. Puis Fernande jeta un cri terrifiant. Pierlaud était devant elle, debout, les bras croisés. Fernande recula jusqu'à l'extrémité de la cabine, et là, les yeux fixés et hagards, elle le contempla sans pouvoir proférer une parole, en se brisant les ongles contre la cloison et ses mains labourées comme pour l'empêcher d'approcher. — Humberte! et cria Fernande, Miclou! — Ils ne sont plus là. — Ils ne sont plus sur le bateau. — Non, vous êtes seule... seule avec moi et je vous aime.

Allons, venez... Je ne veux pas que vous mouriez. — Comte Hervé de Bréan! Et elle porta la main à son front, comme si elle fut devenue folle. Pierlaud la quitta quelques secondes, sauta dans la barque, détacha la chaîne et s'approcha. Fernande hésitait encore. Aux pâles clartés de la lune, elle voyait les flots s'engouffrer en mugissant dans le bateau. Ses bords élevés étaient déjà à fleur d'eau; deux secondes de plus et elle allait s'enlourir avec lui. — Venez donc dit Pierlaud. Elle ne bougea pas. Il s'élança, la saisit par la taille et la mit dans la barque. Puis il prit les rames et gagna le rivage. XII Le fils de la marquise Le jour où ces événements s'accomplissaient, la marquise chez laquelle Fernande avait été introduite une nuit avec tant de précautions mystérieuses recevait la visite de M. Broussonnelle, parfait notaire, d'abord entré dans ce récit. M. Broussonnelle, cela va sans dire, ne fut pas assujéti aux formalités minutieuses qu'avait subies Fernande pour qu'elle restât dans l'impossibilité de savoir chez qui elle venait. Il se présenta le front haut, l'œil bien ouvert, et demanda tout simplement au concierge d'un bel hôtel de la rue de Geneviève Saint-Germain si Mme la marquise d'Amblemont était chez elle. Sur la réponse affirmative qui lui fut faite, il monta et se fit annoncer. Il fut reçu immédiatement.

(A suivre)